

Fiche de Sécurité

Produit :

Oxyde d'éthylène

Page :1/6

N° FDS : 056

Version : 1.20

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

N°FDS	056
Nom du produit	Oxyde d'éthylène
Formule chimique	C2H4O
Identification de la société	Voir le haut ou le bas de page.
Numéro de téléphone d'urgence	Voir le haut ou bas de page.

2 COMPOSITION/ INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/Preparation	Substance.
Composants/Impuretés	Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.
N° CAS	00075-21-8
N° CE (EINECS)	200-849-9

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Identification des dangers	Gaz liquéfié. Extrêmement inflammable. Toxique par inhalation. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. Peut causer le cancer par inhalation. Peut causer des altérations génétiques héréditaires.
----------------------------	--

4 PREMIERS SECOURS

Inhalation	Toxique par inhalation. Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas être prévenue de l'asphyxie. Peut avoir des effets narcotiques à faible concentration. Les symptômes peuvent être des étourdissements, des maux de tête, des nausées et une perte de coordination. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome. Laisser la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Contact avec la peau et les yeux	Enlever les vêtements contaminés. Obtenir une assistance médicale. Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Peut causer des brûlures de la peau et de la cornée (avec perturbation temporaire de la vision).

Fiche de Sécurité

Produit :

Oxyde d'éthylène

Page :2/6

N° FDS : 056

Version : 1.20

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Ingestion

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques spécifiques

L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients.

Produits de combustion dangereux

Le monoxyde de carbone peut se former par combustion incomplète.

Agents d'extinction appropriés

Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.

Méthodes spécifiques

Si possible, arrêter le débit gazeux.

Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Une réinflammation spontanée et explosive peut se produire. Eteindre les autres feux.

S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.

Equipements de protection spéciaux pour pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Evacuer la zone.

Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant.

Eliminer les sources d'inflammation.

Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre.

Assurer une ventilation d'air appropriée.

Protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite.

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Diminuer la vapeur par pulvérisation d'eau sous forme de brouillard ou de fines gouttelettes.

Méthodes de nettoyage

Ventiler la zone.

Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre).

Laver la zone à l'eau.

Laver abondamment à l'eau l'équipement contaminé, et les endroits où s'est produite la fuite.

Fiche de Sécurité

Produit :

Oxyde d'éthylène

Page :3/6

N° FDS : 056

Version : 1.20

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation et stockage

S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.
Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz.
Interdire les remontées de produits dans le récipient.
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).
Entreposer à l'écart des gaz oxydants et des autres oxydants.
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition TLV(ACGIH)

1 ppm (2000 edition)

Valeur limite d'exposition nationale

Grande-Bretagne: LTEL: 5 ppm (M) (EH 40/97)

Allemagne: TRK: 1 ppm

France: VLE: 10 ppm; VME: 5 ppm

Protection personnelle

Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité.

Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité.

Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.

Assurer une ventilation appropriée.

Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Poids moléculaire

44

Point de fusion

-112 °C

Point d'ébullition

10.4 °C

Température critique

196 °C

Densité relative, gaz (air=1)

1.5

Densité relative, liquide (eau=1)

0.89

Pression de vapeur à 20°C

1.4 bar

Solubilité dans l'eau (mg/l)

Pas de donnée fiable disponible.

Aspect/Couleur

Gaz incolore.

Fiche de Sécurité

Produit :

Oxyde d'éthylène

Page :4/6

N° FDS : 056

Version : 1.20

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

Odeur	Ethérée. Difficilement détectable à l'odeur à faible concentration.
Température d'autoinflammation	440 °C
Domaine d'inflammabilité	3-100
Autres données	Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité et réactivité	Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut se décomposer violemment à hautes température et/ou pression, ou en présence de catalyseur. Peut se polymériser. Inhibiteur habituellement ajouté. Peut réagir violemment avec les oxydants. Les récipients sont généralement pressurisés à 5-7 bar d'azote.
-------------------------	--

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Généralités	Peut causer une irritation des voies respiratoires. Destruction des globules rouges (poison hémolytique). Peut avoir un effet cancérigène.
CL50/1h (ppm)	2900 ppm

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Généralités	Pas d'effet écologique connu causé par ce produit. Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.
-------------	--

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Généralités	Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé d'un arrêt anti-retour de flamme. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Eviter de rejeter à l'atmosphère. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
-------------	---

Fiche de Sécurité

Produit :

Oxyde d'éthylène

Page :5/6

N° FDS : 056

Version : 1.20

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation officielle de transport	Oxyde d'éthylène
Numéro UN	1040
Class/Div	2.3
Autres risques	2.1
Code de classification ADR/RID	2TF
N° de danger ADR/RID	263
Etiquetage ADR	Etiquette 2.3 : matière toxique. Etiquette 2.1: gaz inflammable.
Autres informations relatives au transport	Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés et: S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas. S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet(quand il existe) est correctement mis en place. S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place. Assurer une ventilation convenable. Se conformer à la réglementation en vigueur.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Numéro d'index de l'Annexe I de la Dir	603-023-00-X
67/548	
Classification CE	F+;R12 Carc.Cat.2;R45 Muta.Cat.2;R46 T;R23 XiR36/37/38
-Symboles	T: Toxique. F+: Extrêmement inflammable.
-Phrases de risques	R12 Extrêmement inflammable. R23 Toxique par inhalation. R36/37/38 Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau. R45 Peut provoquer le cancer. R46 Peut causer des altérations génétiques héréditaires.

Fiche de Sécurité

Produit :

Oxyde d'éthylène

Page :6/6

N° FDS : 056

Version : 1.20

Date : 10/10/2002

Date de l'édition précédente: 25/08/1994

-Phrases de sécurité

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S53 Eviter l'exposition, se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

16 AUTRES INFORMATIONS

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques de toxicité.

S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés.

Les risques d'asphyxie sont souvent sous-estimés et doivent être soulignés pendant la formation des opérateurs.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Fin du document.

Nombre de pages :6